

III) Le loup : la perversion de la justice (v 56 à 62)

Deux éléments caractérisent le loup: « quelque peu clerc » (ici au sens de lettré, savant) + « harangue »: **le loup ne sait pas grand-chose (comme souvent)**, il n'est que « *cit. quelque peu...* » savant, intellectuel, mais **il sait parler et manipuler les foules qui ne demandent qu'à l'être**; il joue donc le rôle du professionnel de l'éloquence, *pratiquement le rôle du Int. pr. accusateur* (celui qui représente la société dans un procès : il représente donc la foule des animaux, le « on »).

L'utilisation du verbe « prouver » marque l'ironie du fabuliste (c'est impossible de prouver que l'âne doit mourir pour ce qu'il a fait !), qui **dénonce cette parodie de justice (rapport à la problématique)**

- en rapportant au discours pr. indirect v 57 et 58 les propos du loup: son propos est discrédité par le narrateur puisqu'il dépend du verbe « prouver » utilisé de manière suspecte.
- Accumulation d'int. insultes, qui se substituent en fait à toute preuve réelle, « maudit », « pelé », « galeux », pr. *enjambrément* v 57 à 58 qui mime l'éloquence du loup qui se déchaîne, dans un élan de mauvaise foi !
- Antithèse entre « sa peccadille » (intervention du narrateur qui émet un jugement sur la faute de l'âne), et les termes du loup « tout leur mal », « cas pendable », « crime abominable », « forfait », « rien que la mort » : pr. *hyperbole* le jeu des rimes met en valeur également très nettement la position du fabuliste : la rime entre « pendable » et « abominable » met en valeur l'excès du discours du loup et trouve son écho dans le « misérable » final. Le loup est donc, en effet, seulement « quelques peu clerc » ; il sait parler, faire de gros effets – déferlement d'injures, antithèses et hyperboles grossières – comme un **orateur vulgaire**, celui qui plaît à la foule vulgaire (vulgus en latin = foule, masse des hommes) qui ne demande qu'à trouver un bouc-émissaire.
- V 60 à 62 : discours pr. indirect libre : les voix du loup et de La Fontaine se confondent, sauf que le loup est au premier degré, et La Fontaine au second degré, celui de l'antiphrase : **il se moque de ce discours menteur**.

La brève formule finale, un hémistiche, bref retour au récit « on le lui fit bien voir » (on lui fit bien voir que seule la mort pouvait expier son forfait, d'où on le mit à mort) souligne la **brutalité** de cette condamnation à mort, par le « on », toujours (la foule lâche et suiviste...). Cette formule assez implicite (euphémisme) est presque plus brutale : au lecteur d'imaginer comment « on le lui fit bien voir »...

Rapport à la problématique ? parodie de procès de bout en bout, où chaque animal personnifie un type humain . La personnification de l'animal permet la caricature, le grossissement de types humains qu'on connaît bien puisque même physiquement on visualise ces types : le rusé et flatteur renard avec son museau allongé, le loup lourdaud mais fort, les tigres, ours et mâtiens menaçants, agressifs, et...l'âne, brave bête de somme (= animal qui porte), qui cette fois-ci va porter la faute « commune » sur son dos.

IV) Une moralité complexe (v 63 à 64)

La morale est évoquée en deux vers brefs (cette fois-ci) construits sur un parallélisme qui accentue l'opposition : « puissant ou misérable » ; « blanc ou noir ». Les « jugements de cour » évoquent ici la **cour de justice (celle du roi ou celle des puissants, cela revient au même)** l'âne est condamné parce qu'il est misérable, les puissants, tigres, ours, voire mâtiens n'ont pas été inquiétés. Elle est très claire et incisive (= tranchante, coupante) avec ses deux pr. *antithèse* nettes. La moralité ici **met clairement en cause la justice : on ne punit pas les puissants, quelque crime qu'ils commettent, les petits servent de boucs émissaires aux grands.**

Cependant, la fable en elle-même va bien plus loin, dans la mesure où elle identifie l'origine du mal : **l'hypocrisie du lion** génère **l'hypocrisie** des autres animaux. De même elle dénonce la **lâcheté et l'esprit grégaire** (suiviste) de la foule, et constitue une **réflexion sur la parole** : la parole sincère (l'âne) fait passer en société pour un être faible et naïf qu'on peut écraser, seule paie l'éloquence manipulatrice (le renard, puis, le loup, pourtant intellectuellement médiocre). Ainsi, comme souvent dans ce second recueil, le sens est **complexe**, multiple et **ne se réduit pas à la int...moralité**

Si l'on se réfère au contexte historique, la fable devient transparente: le lion est à l'évidence *Louis XIV* qui a effectivement réussi en 1678 à imposer sa force sous couvert d'une approbation générale soigneusement dirigée et maîtrisée, les renards et les loups sont nombreux autour de lui (la critique de la justice peut faire penser au **procès truqué de Fouquet**), et l'âne, lui-même, le naïf qui croit encore à la sincérité du roi n'est rien d'autre qu'un survivant d'une époque désormais terminée, celle où l'on pouvait encore espérer l'alliance possible de la force et de la justice (l'archaïsme (=langage ancien, vieilli), même au 17^{ème} siècle, de l'expression utilisée par l'âne « j'ai souvenance » manifeste d'ailleurs son décalage par rapport à son époque).